



## **EXTRAIT DE PÉTITION**

**(Article 64 du Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 134 pétitionnaires.

**Désignation : Citoyens et citoyennes de la circonscription de Bonaventure et des environs**

**Les faits invoqués sont les suivants :**

**ATTENDU QUE** le premier plan de cinq ans pour moderniser les 73 000 logements HLM (habitations à loyer modique) du Québec se termine en 2012 et qu'il aura permis de réaliser pour 1,2 milliard \$ de travaux majeurs;

**ATTENDU QUE** le gouvernement affirmait, en décembre 2007, qu'il était nécessaire d'investir 4,2 milliards \$ sur 15 ans pour préserver ce précieux patrimoine collectif qui a une moyenne d'âge de 32 ans et qui souffre d'un grave déficit d'entretien;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur le logement public, la SCHL doit assumer 55 % des coûts de ce programme conjoint mais qu'il est urgent d'agir puisque 31 % de ces conventions de financement se termineront d'ici 2021;

**ATTENDU QUE** les 73 000 ménages à faible revenu habitant ces immeubles espèrent que le gouvernement poursuivra son engagement pour améliorer leurs conditions de vie;

**Et l'intervention réclamée se résume ainsi :**

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc HLM, à raison de 280 millions \$ par année, pour une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017.

**Je certifie que cet extrait est conforme au Règlement et à l'original de la pétition.**

**Damien Arsenaux, Bonaventure**

*16 Mai 2012*

**Date de signature de l'extrait**